

Assemblée Générale  
15 mars 2017 – La Malène

# Procès-verbal

*L'OT est signataire de la Charte européenne du tourisme durable. L'un de nos engagements est la réduction de notre impact environnemental : nous avons fait le choix de ne pas distribuer des rapports papier non sollicités, Le rapport d'activité est en ligne sur <https://www.solutions-pro-tourisme.fr>*



**Présents :** Claudie MARTIN (La ferme de Salièges Florac, Présidente) - Jean-Paul PIN (Aven Armand, vice-president) Agnès BADAROUX (Commerçante à Saint Chély du Tarn, Vice-Présidente OT, Cme Gorges du Tarn) - Joël THOMAS (Gîtes à Mas St Chély, Trésorier) - Vincent Julien (HOTEL FAMILY à Meyrueis, Vice-Président) - Marcel SAVAJOL (Causse & Cévennes Immob - Secrétaire)

Roselyne PRADEILLES (Gîtes à Bédouès) - Francis SEVAJOL (Hôtel Le Vallon et Camping Les Cerisiers & Cme Ispagnac) - Cécile JASSAUD (Elu Cme La Malène) - Muriel SIMON (Le Moulin de La Malène) - Hélène PRATLONG BARET (Ferme caussenarde Hyezas) - Laurent PLANTIER (Camping La Pélucrié, Moissac VF) - Eric PERSEGOL (Bateliers des Gorges du Tarn) - Christine Pitat (Camping le Pont du Tarn, Florac) Christine et Gonzague VANDERMERSCH (Ferme des Oubrets) - Sophie COSSIN (Gîte Les Dolmens, Champerboux) - Didier LAVAYSSIERE (Les Aires de La Carline, Mas Saint Chély) - Christophe BRUN (Le fournil malénaï) - Jean-Paul et Odile GINESTE (gîte St Chély du Tarn) - M Dufour (auberge de la Cascade) - Cedric ROQUES (accroparc du Mas) - Frédéric ROBERT (Hotel de l'Europe Meyrueis) - René COMMANDRE (Gites) - Stella ROBERT (hôtel du Mont Aigoual Meyrueis) - Patrice Guichard (Le cairal aux Vanel) - Sandrine BOYER (les secrets de Dominique Meyrueis) - Géraud Fangin (Les Arts du Vide) - Jean-Paul Gely (Camping le Capelan Meyrueis) - Christine PITAT (Camping Pont du Tarn Florac) - Muriel Trescarte (la Mosaïque à Gatuzières) - René Jeanjean (CC Gorges Causse Cévennes) - Angélique NADAL (Gévaudan Boutique La Malène) - Jean-François de MONTJOU (Hôtel Château d'Ayres) - Eric DUPRE (Oustal des Caoune Nivolières) - Fabienne BARET-ROUX (l'Etoile du Berger Nivolières) - Michel PRATLONG (Gîte Le Barry La malène) - Sophie CORREIA CARMINATI (Auberge du Moulin sainte Enimie) - Emmanuel Causse et Macarena Puerta (Gîte Salvinsac) - Emmanuelle Berlaguet (Sarl le soulio) - Didier Persegol (Gîte la Truffière) - Marc Pasquier (Canoë Le Rozier) - Dominique MEURET (Gîte Meyrueis) - Laurie MEYNET (Gentiane)

Henri COUDERC (Président la Communauté de communes Gorges Causse Cévennes) Jean-Luc AIGOUY (Maire de la Malène, Président de la Commission tourisme) - René JEANJEAN (Vice-Président de la Communauté de communes Gorges Causse Cévennes) - Jean-Charles Commandré (Maire de Meyrueis) - Sylvette Huguet (adjoïnte Cme Florac-Trois-Rivières) - Mr Christophe Nourry

Edwidge de Feraudy (Parc national des Cévennes) - William Audebert (CCI) - Philippe CHAMBON (Chargé mission Tourisme Communauté de Communes)

+ les salariés des Offices de Tourisme : Guillaume XUEREF, Monique ROCHER, Ludovic INSALACO, Françoise Cellier, Cordula NGUYEN ; Anne MAURIN, Timothée BALDY.

Laurence Persegol Correspondante Midi Libre & Lozère Nouvelle

**Excusés :** Marie-Dominique ROBERT, Nicole COMBEBIAC (salariées)

Christophe METGE (Pouvoir Vincent Julien) - Julien Wyzgal (Pouvoir Vincent Julien) - Mathilde Beaucousin (*Pouvoir Eric Persegol*) Thibault Barbier (Pouvoir Claudie Martin) - Anne-Cécile ROBERT (CC Gorges Causse Cévennes) - Brigitte Donnadiou (CC Gorges Causse Cévennes) - Catherine Rabié (Cme Ispagnac) - Laurent Bonicel (pouvoir Hélène BARET) - Mathilde BEACOUSIN (Hôtel le Burlatis Ste Enimie) - Thibault BARBIER (Guide sports nature APN à Ste Enimie - *Secrétaire Adjoïnt OTI*) - Gérard LAMY (gîte Le Vernet Saint-Germain de C) Pierrette AGULHON (Hôtel la Lozerette, Bédoues-Cocures Julien WYZGAL (Moto Tourisme 48) Anne NOURRY (Ass. Sur le chemin de Stevenson) - Patricia REY (Hotel les sapins) - Guilhem Roux (SAEM Mende) Alain Royon (Camping Mostuejous) Philippe HERBSTER (Musée du désert) Annie Pelegrini (Auberge cévenole) - Nadine Compan (Villa La Muse) - Patrick Blanc (L'alternative) - Christian Nappée (Gîte Bedoues) - Paulette BOUDON-OYONA (Gîte Florac) - Jean-Claude GLEIZE (Grand Hôtel du parc) - Michèle GRANET (La jasse Ste Enimie) - Annie Metge (location Meyrueis) - F VANHOYE (Camping le val des Cévennes Florac) - D GAL (Hôtel les Détroits) - Anne-Marie MARIN (camping le site) Geneviève MIRMAND-LEFLOCH (La maison Jeananie) - Microplis - Jean FAGES (Gîte La Borie) - Gisèle BELARD - Christine MALZAC-LIBOUREL - TRIBO (Gîte Fayet)

**Le 15 mars 2018 à La Malène, les membres de l'association Office de Tourisme Gorges du Tarn, causses & Cévennes se sont réunis en Assemblée Générale ordinaire.**

## Bilan Moral : Mot de la présidente

Installation du bureau d'AG : Claudie MARTIN (Présidente) - Jean-Paul PIN (vice-président) Agnès BADAROUX (Vice-Présidente OT) - Joël THOMAS (Trésorier) - Vincent Julien (Vice-Président)

La présidente remercie l'assistance et donne son bilan moral.

« Je voudrais tout d'abord remercier chaleureusement la municipalité de la Malène et Mr JL Aigouy de nous accueillir pour cette assemblée générale, un moment important dans une association car au-delà de faire un bilan d'activité ou financier c'est aussi un temps d'échange qui nous permet de faire un peu plus connaissance et créer des liens. Dans cette période qui nous impose à tous des changements, nous amène à faire des choix d'organisation, l'intérêt général, le bon sens et la bienveillance que nous pouvons avoir les uns envers les autres nous permettra de dépasser les difficultés pour construire l'Office de tourisme de demain.....

Nous pouvons d'ores et déjà nous satisfaire des premiers résultats de notre Office de tourisme créé, rappelons-le, il y a tout juste 1 an maintenant.

**L'Office de tourisme, est désormais classé Catégorie 1 pour l'ensemble de ses antennes.** L'antenne de Meyrueis ayant fait l'objet d'une procédure de classement simplifié et d'un dossier spécifique validé en fin d'année par les services de l'Etat. Un respect de notre engagement vis-à-vis de la Communauté de Communes qui permet à la Commune de Meyrueis de présenter un dossier de Station classée (et de bénéficier de la dotation)

### **Une année également au service des professionnels :**

- Un site web trilingue dernière génération, consultable sur mobile, qui permet désormais à l'internaute de réserver en ligne, et aux professionnels qui le souhaitent de gérer leur état de réservation. On y trouve maintenant l'ensemble de nos adhérents et davantage de contenu sur l'ensemble de la destination

- Une mission d'accompagnement des professionnels qui se met durablement en place avec des ateliers et des rendez-vous personnalisés dans des domaines tels que le marketing et les sites d'avis.

Et puis il y a des projets d'envergure, que nous menons maintenant depuis quelques années aux côtés de la Communauté de Communes :

**Le projet de la Maison du tourisme et du Parc national à Florac** qui voit le jour (les premiers travaux ont commencé la semaine dernière !). Projet qui s'accompagnera en 2018, d'un projet plus global de réaménagement intérieur de l'ensemble des antennes : la réflexion est en cours et les recherches de financement aussi.

**La labellisation Grand Site Occitanie** : un travail mené de concert avec la Communauté de Communes, qui nous permettra de promouvoir davantage la destination, qui devrait nous donner des moyens pour améliorer la qualité de l'accueil sur le territoire et de mener un projet d'envergure à l'échelle de la Communauté de Communes avec l'aide de la région Occitanie. L'OT aura là aussi un rôle majeur à jouer dans le futur.

Car bien loin des difficultés pratiques que nous pouvons rencontrer au lancement de notre nouvel OT, et cela paraît bien évident au vu du territoire couvert, nous devons tous garder à l'esprit que nous devons tous œuvrer en direction du client (vacanciers et habitants du territoire). Le monde

évolue, le monde touristique aussi et l'Office de tourisme d'aujourd'hui n'est certainement pas celui de demain. 80% des touristes préparent leurs vacances sur Internet et presque tous ont un téléphone mobile. Un constat partagé par tous, je pense, mais qui impliquera dans le futur, la nécessité pour la destination d'être représentée de façon optimum sur la toile, et pour les professionnels de maîtriser les outils numériques.

L'outil de tourisme de demain devra se donner les moyens de pouvoir œuvrer dans ce sens et de se positionner comme une interface entre le terrain et les outils évolutifs proposés au client sur le Net.

L'Accueil se devra d'évoluer aussi. Même si pour l'instant, nous ne connaissons pas les baisses de fréquentation dans nos bureaux relevées au niveau national, il sera nécessaire de s'interroger sur notre rôle dans le futur. Les technologies numériques devront permettre de déléguer les Conseillers en séjour des tâches récurrentes au profit d'un conseil qualifié et personnalisé,

Se positionner en tant qu'Expert de la destination, apporter une relation humaine au voyageur et lui faire vivre une expérience tout en apportant une réelle plus-value pour le territoire sont les mots qui doivent guider notre action dans le futur.

Pour nous accompagner dans l'ensemble de ces projets, nous pouvons compter sur une équipe que je sais motivée. Une équipe aux compétences multiples, sur lesquelles nous nous appuyons et des salariés qui interviennent sur des sujets divers. Tous sont amenés à occuper le poste de Conseiller en séjour, dans des proportions plus ou moins importantes, en fonction de leur mission de base.

Pour être dans la course, il faudra s'adapter et intégrer les évolutions des métiers du tourisme.

Se placer côté Client implique de se poser la question de la Qualité de nos prestations, la qualité de l'Accueil, et ce à tous les stades : professionnels, mais aussi habitants.

Je voudrais terminer en remerciant nos partenaires financiers : la communauté de communes, le conseil départemental et les conseillers départementaux de notre territoire, L'Europe au travers des fonds LEADER, nos partenaires institutionnels: CDT, PNC, ATCC,CCI, Entente Unesco, OT Cévennes Mont Lozère et bien entendu tous les prestataires du tourisme mais aussi les commerçants et les associations de ce grand territoire qui nous soutiennent.

## Bilan d'activité

Le bilan d'activité est présenté à l'écran par Monique Rocher - Directrice et Ludovic Insalaco Directeur adjoint. Il est séquencé ainsi

- Point sur les axes stratégiques et Focus sur 2 d'entre eux.
- Tableau de bord des indicateurs d'activité

*Voir présentation jointe \**

## Bilan financier :

Le trésorier Joël Thomas présente le bilan financier complété par le rapport du Commissaire aux comptes Mr Rubio.

Une fusion a eu lieu le 1er avril 2017 : l'OT de Meyrueis a rejoint l'office de tourisme Gorges Causses Cévennes qui a absorbé l'actif et le passif évalués à la date du 01/01/2017 afin d'avoir néanmoins un exercice complet de 12 mois (selon convention de fusion signée en AGE le 29/03/2017).

Il est rappelé que les situations en année 2016 et 2017 n'ayant rien de comparable il est inutile de comparer les budgets.

Cependant Mr Thomas rappelle que la réorganisation territoriale a pour notre cas (assez unique) restreint à la fois notre zone de compétence et les capacités financières. Si l'on compare la situation

avec celles des 2 ex OT compilés pour 2016 : nous avons perdu la zone des Cevennes (Ex OTI) et la commune du Rozier (ex OT Meyrueis ). La baisse des financements locaux (incluant les subventions départementales) atteint -114 500 € en cumulé comparativement aux 2 anciennes organisations. Cela aura de plus, des incidences sur les recettes de cotisations 2018 (estimés à – 34.000 €) L'exercice 2017 étant encore à cheval sur 2 organisations n'est pas impacté.

Il est rappelé, que vu la durée des négociations pour la convention d'objectifs et son volet financier (signé en novembre 2017) : le Bureau directeur a été contraint à un pilotage à l'aveugle 8 mois durant.

Mr Couderc, Le président de la communauté de communes prend la parole pour confirmer que la situation de l'OT n'était effectivement pas comparable puisqu'une seule communauté de communes est aujourd'hui en compétence sur ce territoire. Il rappelle que la subvention communautaire de 344 000 € constitue un effort important, et qu'elle est en partie prise sur les fonds propres de la Collectivité pour compléter les recettes de la taxe de séjour insuffisantes.

### Points notables

Les appels à cotisations ayant été réalisés fin 2016 avant décision de la fusion. **+ 117.695 € de recettes de cotisations (2 OT réunis)**

Le résultat d'exploitation fortement déficitaire: -33 802 € cette année ..... Heureusement quasiment compensé par des recettes exceptionnelles sur les exercices antérieurs : Taxe de séjour CC Jonte 2016 (+ de 32.000€) qui n'avaient pas été inclus sur l'exercice 2016 de l'ex OT (pas de délibération écrite) + Reprises provisions de l' ex OT de Meyrueis pour charges + Reprise de Fonds communs sur l'opération « carte touristique » clôturée suite à la dénonciation convention (env 2000 €)

Résultat intermédiaire de -4796 €

Le compte de résultat de l'exercice dégage finalement **un bénéfice de 5 129,20 Euros** obtenu grâce à la comptabilisation de la quote-part des Fonds Feader en fond dédiés pour 9 835 € \* (différence entre report des ressources 71 943 € et dépenses restant à engager 62.018 €)

**Les créances** sont essentiellement composées de subventions à recevoir au 31.12.2017

#### Fonds associatifs

Suite à la fusion les résultats des exercices antérieurs ont été affectés en report à nouveau. -36454 en 2016 + 42.454 € (excédent OTI) -12 054.6 euros (repris du bilan de fusion avec ex OT Meyrueis-le Rozier) soit un report à nouveau débiteur de -6432 €

#### Ligne Fonds dédiés

Il s'agit de fonds sur subvention obtenue mais non encore utilisés (financement par le FEADER du projet "Formation Accompagnent des prestataires" ainsi, nous bénéficierons d'un soutien maximum de 71 943.28 euros (Comité de programmation GAL CAUSSES CEVENNES du 23/11/17). Il convient d'amener les précisions suivantes:

Le montant des dépenses restantes à engager (compte 6894) est de 62.048 euros

Note : Ce Projet d'étale sur 3 exercices : entre le 1er octobre 2017 et 30 avril 2019

#### Provisions pour risques et Charges

Cette provision est dédiée aux indemnités de départ à la retraite.

L'Office de tourisme avait fait une provision de 50 095 euros au 31/12/16. Celle-ci s'est trouvée augmentée par celle faite par l'ex OT de Meyrueis/Le Rozier pour un montant de 17316 euros. Au 31/12/17, cela génère une reprise sur provision de 5052 euros.

Cette provision s'élève à 62.359.04 euros.

Nous rappelons que face à cette dette, l'équivalent en trésorerie doit être bloqué.

### Trésorerie

**Notre trésorerie s'élevait à 99.472.32 euros au 31 décembre 2017.**

Il convient de déduire de la trésorerie courante les provisions pour la somme de 62.359.04 euros.

En conséquence il reste env. &37.000 € env. au 31.12.2017 (99472 € - 62 359) ce qui est peu au regard du fonctionnement d'un organisme comme le nôtre, notamment pour la réalisation des engagements du Leader (subv. attendue au mieux fin 2018 voire 2019).

**Un emprunt de court terme, ou une mobilisation probable de cette créance devra être réalisée auprès d'un établissement bancaire.**

➤ *Voir rapport financier tiré à part*

## Budget prévisionnel 2018 :

### Points notables

Pour 2018 il convient de réajuster les dépenses aux recettes afin d'avoir un résultat équilibré.

La rationalisation des charges de promotion ou de fonctionnement nous permet de faire quelques économies **mais l'essentiel de l'effort financier porte sur les charges de personnel**. Aucune embauche de saisonniers prévue cette année soit une économie de 47.000 € (/ 2017).

Pour cela il a été décidé de réduire l'ouverture des Bureaux de la Malène et d'Ispagnac mais aussi de réduire le personnel dans les bureaux permanents (une seule personne même en période d'affluence). Le service promotion et animation du réseau pro est moins impacté du moins hors saison.

La répartition des charges et recettes du dossier « Leader » est estimée pour une réalisation à 75%.

L'instauration de la cotisation unique, les incitations financières à la mise en place de Direct Lozère (système de réservation en ligne), ainsi qu'une certaine défection des adhérents cévenols ou du Rozier (qui dépendent désormais d'un autre office de tourisme) sont de nature à entraîner une baisse importante des recettes de cotisations (-30% environ) soit 84.000 €.

Les subventions dites « PED » (dotations des conseillers départementaux) ne sont pas votées donc non intégrées au budget prévisionnel.

Dans l'assemblée ce budget soulève de nombreuses réactions et/ou inquiétudes sur les points suivants :

- l'accompagnement des pros vers la réservation en ligne
- la faisabilité d'un accueil estival sans saisonnier
- La promotion via les salons : il est précisé que la collectivité participe à 3 salons : Lyon (salon de la randonnée) Toulouse (Opération Lozère en lettres capitales) et Barcelone.

---

## RELEVÉ DE DÉCISIONS :

### **Première résolution**

*L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport d'activité, décide de l'approuver dans toutes ses dispositions.*

**Unanimité.**

### **Deuxième résolution**

*L'assemblée générale, après avoir attendu la lecture du rapport financier, décide de l'approuver dans toutes ses dispositions.*

**Unanimité.**

### **Troisième résolution**

*L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du commissaire aux comptes, décide de l'approuver dans toutes ses dispositions*

**Unanimité.**

### **Quatrième résolution**

*L'Assemblée générale, après avoir entendu la présentation des comptes de l'exercice clos, décide d'approuver lesdits comptes et d'affecter les résultats de l'exercice ainsi qu'il suit : Résultat excédentaire de **5 129.20 euros** - Affecté en report à nouveau*

**Unanimité.**

### **Cinquième résolution**

*L'assemblée générale donne quitus pour leur gestion, pour l'exercice écoulé, à tous les administrateurs.*

**Unanimité.**

### **Sixième résolution.**

*L'Assemblée générale, après avoir entendu la présentation du budget prévisionnel 2018 décide de l'approuver.*

**Unanimité**

### **Huitième résolution**

*L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie, d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités qu'il appartiendra.*

**Unanimité**

---

**L'Assemblée est clôturée à 21h**